UCL Université catholique de Louvain

LSREL2222

2015-2016

Droit international et comparé des relations interreligieuses

4.0 crédits	30.0 h	1q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2014-2015, 2016-2017, ...

Enseignants:	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Pour atteindre cet objectif, l'activité - comparera les évolutions contemporaines du traitement juridique des relations interreligieuses (tolérance, non discrimination, dialogue institutionnalisé, discrimination positive etc.) - prendra appui sur le droit international et les droits étatiques de trois traditions : romano-germanique, de Common Law et musulmane.
Acquis d'apprentissage	Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'identifier les régimes juridiques des relations entre traditions et pratiques religieuses en s'appuyant sur l'évolution de droits eux-mêmes de traditions différentes et sur l'analyse d'une régulation publique de la religion adaptée à une étude pluridisciplinaire des religions. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation se fera sur la base d'un travail écrit d'une dizaine de pages portant sur une institution abordée de façon comparative entre deux champs normatifs religieux.
Contenu :	2012-2013 La première partie du cours présente et analyse l'émergence récente de dispositifs internationaux visant spécifiquement les dimensions religieuses du dialogue interculturel -- Théories des dispositifs interconvictionnels -- Alliance des civilisations de l'ONU -- Dimensions religieuses du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe, -- Dialogue ouvert, transparent et régulier prévu par l'art. 17 TFUE de l'Union Européenne mais aussi des programmes de la Banque mondiale, de l'Unesco, etc). La seconde partie entre dans le détail de questions choisies par les étudiants eux-mêmes (en droit international ou en droit comparé) et font l'objet chaque fois d'un échange thématique. Un ou deux invités extérieurs viennent également exposer une question d'actualité. Exemples de thèmes au choix : -- Les dispositifs interreligieux auprès des gouvernements nationaux -- Les dispositifs interconvictionnels auprès des pouvoirs locaux en Europe La politique et le régime juridique des Faith Based Initiatives aux USA
Bibliographie :	' un ouvrage à lire : 1. WILLAIME, J. P., Le retour du religieux dans la sphère publique, Vers une laïcité de reconnaissance et de dialogue, éd. Olivétan 2008, 112 pp.; ' deux ouvrages de référence : 1. JOBIN, G., La Foi dans l'espace public. Un dialogue théologique avec la philosophie morale de Jean-Marc Ferry, Les Presses Universitaires de Laval, Québec, 2004 2. TIMMERMAN, Chr., SEGAERT, B., How to conquer the barriers to intercultural Dialogue, Bruxelles, Bern, Berlin, Peter Lang, Gods, Humans and Religions, vol. 5, 2004
Faculté ou entité en charge:	TEBI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	4	-	